LE FAMILISTÈRE DE GUISE

ACCUEIL DÉCOUVRIR CENT ANS D'EXPÉRIMENTATION SOCIALE CHRONOLOGIE : EXPÉRIMENTATION SOCIALE



CHRONOLOGIE: EXPÉRIMENTATION SOCIALE

1857

Les membres des conseils et des sociétés du Familistère de Guise dans la cour intérieure du pavillon central du Palais social. Photographie Henri Fortin, 1893. Collection Familistère de Guise.

Premier règlement d'atelier de l'usine de Guise : création d'un comité d'ouvriers chargé de la gestion de la caisse des amendes et de secours.

1860



Création du conseil du Familistère. Première conférences de Godin aux habitants et travailleurs du Familistère.

1863

Une réunion du comité des assurances mutuelles, des pensions et secours du Familistère de Guise. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, vers 1897. Collection Familistère de Guise.

Institution de la fête de l'Enfance.

1867

Institution de la fête du Travail. Essais de distinction démocratique du talent ou du mérite.



1870

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

Le comité des assurances mutuelles du Familistère de Guise. Photographie anonyme, 1899. Collection Familistère de Guise. Création de la commission administrative du Familistère. Création de la caisse de pharmacie et de soins médicaux. Premiers essais de participation des travailleurs aux bénéfices.

1877

Essais de groupes et d'unions (ou « cercles de qualité ») de travailleurs.

1880

Fondation légale de l'Association coopérative du capital et du travail, société du Familistère de Guise. L'Association compte 46 associés, 62 sociétaires, 442 participants et 314 intéressés.

1887

Testament de Godin léguant 3 100 000 F à l'Association du Familistère.

1891

L'Association compte 201 associés, 233 sociétaires, 567 participants et 307 intéressés.

1894

Le capital-apport de la Société du Familistère est totalement converti en capital-épargne : il est

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

l'entière propriété des travailleurs du Familistère.

1968

Dissolution de l'Association coopérative du capital et du travail et création de la société anonyme Godin SA.

Chicaussi bur Costerietion du Fannilistère

Notice créée le 24/08/2017. Dernière modification le 26/08/2022.